



Carcassonne, le 16 octobre 2018

A l'attention de

Mesdames et Messieurs les Maires de l'Aude

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Département de l'Aude vient, une nouvelle fois, d'être frappé par des inondations meurtrières. Nul ne peut rester insensible aux préjudices subis par les personnes victimes de ces inondations. Nous réactivons donc l'Association Aude Solidarité dont la raison d'être est de coordonner à l'échelon départemental la collecte de fonds pour venir en aide aux sinistrés.

Nous vous rappelons que cette association a déjà, dans le passé, joué ce rôle pour d'autres catastrophes et qu'elle fonctionne sur la base du bénévolat des responsables avec le soutien logistique du Conseil départemental.

Afin de coordonner au mieux la distribution des dons financiers aux sinistrés, nous vous informons des modalités suivantes :

- Si vous souhaitez adresser un don financier aux particuliers, familles victimes de la catastrophe, les dons par chèque doivent être adressés à : Association Aude Solidarité – Département de l'Aude – 11855 Carcassonne Cedex 9. Un don en ligne est aussi possible à l'adresse suivante : <https://www.leetchi.com/c/aude-solidarite>
- Si vous souhaitez adresser un don financier aux communes sinistrées et pour la reconstruction de bâtiments et infrastructures publiques, merci de vous adresser à M. ARIBAUD, animateur du pacte territorial d'insertion, au 04.68.11.81.40 ou par mail à vincent.aribaud@aude.fr.

Nous comptons sur vous et vous remercions par avance, Madame le Maire, Monsieur le Maire, de votre participation à l'organisation de cet élan de solidarité qui doit être à la hauteur des préjudices subis.

André VIOLA
Président du Conseil départemental
de l'Aude

Roland COURTEAU
Sénateur de l'Aude
Président de l'Association Aude Solidarité